

**En prenant récemment une participation de 32 % dans la chocolaterie Klaus, avec qui elle travaille depuis le lancement de son activité il y a trois ans, la marque Ethiquable a soulevé plusieurs interrogations sur la compatibilité d'une telle opération avec son statut de SCOP dédiée au commerce équitable de produits alimentaires (café, thé, jus de fruits, chocolat...). Pour Stéphane Comar, l'un des fondateurs, il s'agit d'une stratégie très cohérente avec la philosophie de la marque. Explications.**

**Novethic : Pourquoi avoir décidé de devenir associé de la chocolaterie Klaus ?**

*Stéphane Comar* : C'est une décision logique et stratégique. Nous travaillons avec eux depuis le début, nous les apprécions humainement et sommes devenus un client important de cette chocolaterie. Nous avons eu l'idée d'un rapprochement car nous réfléchissions à la manière de réduire le nombre d'intermédiaires intervenant dans la production d'une tablette de chocolat, pour des raisons économiques et de philosophie. Il faut savoir que dans la filière cacao, il y a une foultitude de petits producteurs mais un nombre très restreint de transformateurs, qui torrèfient puis broient les fèves de cacao pour en obtenir la « masse », qui donnera le beurre et la poudre de cacao servant à fabriquer du chocolat. Seuls trois géants en Europe se partagent le marché du chocolat équitable. Depuis le début, nous achetons du chocolat que nous faisons fondre en tablette chez Klaus. Mais pour assurer notre indépendance et notre développement, notre idée est d'acheter, en 2007, avec Klaus la machine (la conche) permettant de transformer le cacao en chocolat, et d'assurer cette partie de la fabrication en plus de la commercialisation actuelle.

**Cela va-t-il avoir une incidence pour les producteurs locaux de cacao ?**

*Stéphane Comar* : Dans la même logique, nous allons proposer aux producteurs dominicains qui nous fournissent en fèves de cacao de se tourner vers des industriels locaux pour faire torrèfier et broyer leurs fèves sur place, et de nous envoyer directement la poudre et le beurre de cacao. Cette solution a l'avantage de développer la filière et le marché local, tout en développant et autonomisant les producteurs de fèves. C'est une démarche que nous avons déjà appliquée à la fabrication des chips de banane, des confitures et du café soluble, et qui nous semble logique quand on parle de commerce équitable.

**Vous devenez associé d'une entreprise qui ne fabrique pas uniquement du chocolat issu du commerce équitable, pensez-vous inciter Klaus à se tourner plus massivement vers le chocolat « équitable » ?**

*Stéphane Comar* : Nous n'avons pas l'intention de révolutionner l'entreprise Klaus, avec qui nous partageons des valeurs qui nous ont donné envie de nous associer que ce soit en terme de gestion des hommes comme en terme d'objectifs et de stratégie de développement. De toutes les manières, actuellement, il existe une réelle contrainte économique qui rendrait difficilement imaginable la conversion de Klaus au tout équitable, c'est la différence de prix entre un cacao issu du commerce équitable et un cacao issu du commerce classique (+ de 50 %).

Vous avez fait le choix de la grande distribution, tout en étant présent dans quelques magasins spécialisés. Comment conciliez-vous logique marchande de masse et commerce équitable, vous posez-vous la question d'une taille critique pour Ethiquable par exemple ?

*Stéphane Comar* : C'est un débat qui alimente nos réflexions actuelles, car nous sommes à ce jour 52 personnes à travailler au sein de notre SCOP. Pour garder l'idée d'une démocratie participative, nous pensons qu'il y a une taille critique. Nous avons par exemple fait le choix jusqu'à maintenant de ne pas externaliser certaines fonctions (comme le commercial) et de ne proposer que des embauches en CDI. Mais avec la concurrence venant de grandes marques comme de marques de distributeurs, des questions surviennent sur la stratégie à adopter car nous sommes emportés dans une course en avant. En cela, notre récente prise de participation dans la chocolaterie Klaus est un début de réponse, car nous allons passer de la position de fournisseurs à celle d'industriels, ce qui va changer le rapport à la grande distribution. Nous pourrions fabriquer pour elle par exemple.

**Le lancement d'une boutique « Ethiquable gourmand » entre t-il dans votre stratégie de contrôle de la filière ?**

*Stéphane Comar* : C'est aussi une réponse aux enjeux de la distribution actuelle. Nous avons toujours souhaité créer des magasins de proximité. Nous testons en effet, depuis un an, la distribution en propre à Lyon, où nous avons lancé un magasin, Ethiquable gourmand. Nous avons créé une SCOP du même nom, et espérons ouvrir, en 2007, cinq autres boutiques en France, dont les gérants seraient sociétaires de la SCOP. Mais cela n'est pas simple, le magasin a tout juste trouvé son équilibre avec un salaire et demi et ce sont de petits salaires. Nous nous heurtons à deux difficultés : d'une part la flambée des prix rend l'accès à l'immobilier difficile, d'autre part, notre statut de structure coopérative limite l'accession à l'emprunt. Mais nous avons bien l'intention d'y arriver.

[novethic](#)

[ [Ajouter un commentaire](#) ] [ [1 commentaire](#) ]

# Posté le lundi 04 décembre 2006 19:59

Modifié le samedi 26 mai 2007 22:07

Un rapport sur le commerce équitable

Dans commerce équitable, il y a "équitable". Il y a aussi "commerce" ...

Le député européen Frithjof Schmidt (Verts - Allemagne) a présenté un [rapport](#) sur le commerce équitable comportant une [résolution](#) sur le sujet qui a été adoptée le 7/07/06.

Le rapport évoque rapidement l'histoire du "commerce équitable", ce « partenariat commercial, basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise plus d'équité dans le commerce international. »

- les balbutiements à la fin des années 50, lorsqu'Oxfam UK a commencé à vendre des produits d'artisanat fabriqués par des réfugiés chinois dans ses boutiques.

- en 1967, création de la première organisation d'importation (aux Pays-Bas), suivie par l'ouverture de premier "Magasin du tiers-monde" en 1969.

- deuxième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Delhi, en 1968, où les

pays en développement demandent "Du commerce, pas d'aide".

- en 1973, premier "café du commerce équitable" importé en Europe à partir de coopératives de petits producteurs du Guatemala (des produits comme le thé, le cacao, le sucre, le vin, les jus de fruits, les fruits à coque, les épices, le riz, etc. suivront peu après).
- dans les années 80 vient l'idée de diffuser les produits du commerce équitable dans les magasins ordinaires en les distinguant par un label.
- en 1988, le label "Max Havelaar" est créé aux Pays-Bas. Dans les années qui suivent, des organisations de labellisation semblables, à but non lucratif, voient le jour dans d'autres pays européens et en Amérique du Nord.
- en 1997, création de la FLO (Fair Trade Labelling Organization) responsable de l'établissement des normes internationales du commerce équitable, de la certification de la production et du contrôle des échanges effectués selon ces normes, ainsi que de la labellisation des produits.
- aujourd'hui, divers regroupements d'acteurs du commerce équitable, sur des périmètres variés, se poursuivent.

S'appuyant sur les acquis de l'histoire du commerce équitable [1], le rapporteur a proposé une résolution par laquelle le parlement européen invite la Commission Européenne à reconnaître l'apport positif du commerce équitable, à agir pour son développement, à envisager, par exemple, une réduction de TVA pour ses produits, à inclure le commerce équitable dans l'élaboration de la politique commerciale de l'Union, notamment en renforçant le Système de préférences généralisées (SPG +) (un système qui offre, aux pays du Tiers-monde ayant souscrit la plupart des conventions internationales en matière de protection sociale et environnementale, un accès privilégié aux marchés de l'Union européenne).

Cette option de la promotion du commerce équitable comme composante d'une politique commerciale qui intègre des préoccupations écologiques et sociales, proposé par le député Vert et adoptée par le parlement est un choix qui sera probablement contesté.

Dans l'avis annexé au rapport de M. Frithjof Schmidt, la "commission du commerce international" si elle a repris des conclusions du rapporteur, a tenu à le faire en évoquant « la liberté d'entreprendre et l'ouverture des marchés ». Et, selon le blog d'Alain Lipietz, le rapport Frithjof Schmidt a déclenché « le lobbyisme furieux des grandes compagnie internationales de négoce des matières premières (café etc) et l'ironie du commissaire Mandelson. »

A l'inverse, quand la résolution rappelle que « la mise en place d'un système commercial multilatéral libre et équitable est le meilleur moyen de gérer correctement la mondialisation dans l'intérêt de toutes les parties concernées, » son auteur prend le risque de se voir cataloguer comme traître libéral par ceux qui voient en la mondialisation la source de tous les maux et par ceux pour qui l'urgence écologique impose relocalisation, circuits courts, autonomie, toutes choses peu compatibles avec le commerce international, fut-il équitable.

Dimanche 9 juillet 2006

[source](#)

[1] Presque totalement inconnu dans certains états membres mais très implanté dans d'autres, le commerce équitable a vu ses ventes globales en Europe atteindre le chiffre de 660 millions d'euros en 2005.